



J.P. Richaud

 Formations en Droit Civil Patrimonial

J.P. Richaud

FORMATIONS patrimoniales en Droit civil

Formation, Transmission d'Expertise(s), de Savoirs théorique et pratique, & Accompagnement ou Coaching personnalisé

Intitulé de la formation	Nombre de participant(s)	Coût horaire / par personne / H.T.	Coût horaire / par personne, Exonération de TVA
<i>JPR Formation, Coaching ou Accompagnement individuel personnalisé</i>	1 personne 4 heures a minima 🖐	AU CAS PAR CAS [Tarif étudiant] – au cas par cas -	
Pour une FORMATION INTRA-ENTREPRISE (entre 1 h et 3 h) , je vous invite à me contacter afin de mettre en place une discussion interactive et opérationnelle au sein de votre structure professionnelle et partager, ainsi nos connaissances, nos expériences professionnelles sur le thème, la thématique de votre choix et relevant de mon domaine 🖐			
<i>JPR Coaching, Meeting ou conférence ou réunion d'information(s), etc.</i>	Devis sur simple demande de votre part		

/!\  À rajouter : les frais - éventuels - de déplacement et péage, de restauration et d'hébergement.

Les honoraires sont à régler selon des conditions à convenir en amont et ensemble.



J.P. Richaud

 Formations en Droit Civil Patrimonial

☞ *Les honoraires de formations demandés comprennent (comprendront), notamment :*

- 30 ans d'expérience théorique et pratique actualisée, la préparation en amont de la formation [besoins, objectifs, moyens, ressources, échanges, discussions, etc...], la conception du ou des supports adaptés et opérationnels si besoin, la remise d'une documentation conçue et élaborée (si besoin) en fonction des objectifs pédagogiques et mon intervention pro-active et opérationnelle « en live » et les temps d'échanges divers - questions-réponses, cas-clients, suggestions, recommandations, process, méthode(s) préconisée(s), formulation de suggestion(s), etc...

On juge la richesse d'un homme à ce qu'il donne et non pas à ce qu'il garde

Proverbe chinois